

D. Le principal obstacle découle du fait que vous n'avez pas pu les rencontrer ensemble pour entamer des pourparlers d'ordre général?—R. Oui.

D. Autre chose. N'a-t-on pas augmenté de \$5 le prix de l'acier?—R. Oui, le 1er avril.

D. Avez-vous pu savoir de quelqu'un quelle proportion de ce montant devait aller aux ouvriers?—R. J'aimerais à donner une réponse très complète. Avant le 1er avril, nous avons lu par hasard dans le *Financial Post* que l'on songeait à hausser le prix de l'acier. C'est alors qu'une délégation composée de M. Pat Conroy, secrétaire-trésorier du Congrès canadien du travail, et du délégué spécial, M. Murray Cotterill, a obtenu une entrevue avec M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Ces messieurs ont discuté ensemble l'augmentation projetée du prix de l'acier et M. Gordon a dit que c'était l'intention du gouvernement, dont il était le représentant, d'abolir les régies le plus tôt possible, et qu'il songeait à accorder une augmentation de prix aux fabricants de l'acier, parce qu'il ne voulait pas se trouver dans la même situation que le gouvernement américain. M. Gordon ajouta que cette augmentation de prix comportait un certain relèvement des salaires, mais il refusa de préciser dans quelle proportion. Il s'est contenté de dire que l'augmentation du prix était basée sur le plein rendement et que quelque redressement des salaires était prévu. Il a dit à nos délégués, en mentionnant le nom de M. Hilton, président de l'une des compagnies sidérurgiques, que si, en approchant celui-ci pour solliciter une augmentation de salaires, il osait répondre que l'augmentation du prix de l'acier ne comportait pas aussi un redressement des salaires, M. Gordon nous autorisait à lui répliquer de sa part qu'il était un m... menteur. Nous avons voulu voir M. Hilton, mais sans succès. Nous avons rencontré le directeur général de la corporation qui nous a dit qu'il ignorait que l'augmentation du prix de l'acier comportât un relèvement des salaires.

D. Qui avez-vous rencontré?—R. M. Gillies, directeur général de la Steel Company of Canada à Hamilton qui nous a dit qu'il n'y avait pas d'augmentation de salaires prévue dans la hausse du prix de l'acier. L'Algoma Steel Corporation nous a dit la même chose.

M. Homuth:

D. Qui vous a dit cela?—R. M. Fogel, le vice-président. On nous a répété la même chose en Nouvelle-Ecosse.

D. Qui vous a dit cela?—R. M. Anson, le gérant général. Dans chaque cas, ces patrons nous ont dit que la hausse du prix de l'acier avait été accordée en raison de l'augmentation des frais de production pendant la guerre, alors que le prix de l'acier était demeuré au même point. A cette époque, nous avons tenté de convaincre la Commission des prix et du commerce en temps de guerre qu'il ne devrait pas y avoir de hausse du prix de l'acier tant que des salaires convenables ne seraient pas accordés et que nous pourrions démontrer que ces compagnies cherchaient à obtenir une hausse du prix de l'acier afin de payer un revenu raisonnable de placement et de salaires convenables. La Commission des prix et du commerce trouva cette façon de procéder inacceptable. Des augmentations de prix furent accordées et elles sont presque comparables à celles accordées aux Etats-Unis où les salaires furent haussés de 18½c.

D. Avez-vous vu la copie des représentations faites par les aciéries à la Commission des prix et du commerce en faveur d'une hausse du prix de l'acier?—R. Nous n'avons eu connaissance d'aucune représentation. Nous n'avons pu obtenir aucun renseignement à ce sujet. Le gérant général de la Steel Company of Canada nous a dit qu'il ignorait quelles représentations avaient été faites puisqu'elles avaient été soumises par le service des ventes de la compagnie.

M. HOMUTH: Monsieur le président, je suppose que si des représentations ont été faites à la Commission des prix en faveur d'une hausse du prix de l'acier